



A vos agendas !

PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

L'association Patrimoine et Environnement tiendra son assemblée générale annuelle le **vendredi 13 mars 2026 à 18h** à la Maison des Abers. Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion. Paiement de la cotisation annuelle sur place (15€).

ALOES

L'assemblée générale de l'association ALOÈS se déroulera le **mardi 3 mars 2026 à 15h30** dans la salle de l'aide aux devoirs. Rapport moral et financier - Élection du bureau - Questions diverses.
Contact : aloes29stpabu@gmail.com



Vendredi 6 mars 2026
Marche Nocturne des Lavoirs
par l'association
PATRIMOINE et ENVIRONNEMENT de ST PABU

Départ 19h30
Maison des Abers

PRÉVOIR :

- lampe/frontale
- chaussures de marche
- tenue adaptée
- gilet réfléchissant

Les lavoirs de St Pabu 9km

Participation de 5€
Crêpes et boissons chaudes

Réservations et renseignements auprès de
Jean-Michel - 06.43.89.27.31

Réservations et renseignements auprès de Jean-Michel au 06.43.89.27.31.

Opération Ferraille
est de retour!

SAMEDI 7
&
DIMANCHE 8
MARS 2026

9h / 17h

RECYCLEURS BRETONS

Parking de la Mairie Saint-Pabu

Nous vous informons

Arrêté municipal n°2026-11 du 19/02/2026

Réglementant la circulation et le stationnement impasse de Traon Bihan

L'impasse de Traon Bihan sera barrée sauf riverains et véhicules de secours dans le cadre des travaux de déploiement de la fibre optique (travaux de génie civil) qui doivent y être réalisés pour le compte d'Axione/Mégalis Bretagne à compter du **lundi 23 février 2026** (durée estimée des travaux à 2 mois).

Arrêté municipal n°2026-12 du 24/02/2026

Réglementant l'accès au parking stabilisé près de la mairie

L'accès au parking stabilisé situé près de la Mairie sera réservé pour la collecte de ferraille organisée par l'APEL de l'école Saint-Martin du **vendredi 6 mars 2026, 8h, au lundi 9 mars 2026, 12h**.

Le stationnement de 2 bennes de récupération de ferraille sera autorisé.



RECENSEMENT CITOYEN : tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, **doivent obligatoirement se faire recenser, à la mairie de leur domicile, dans les 3 mois suivant la date anniversaire de leurs 16 ans**.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement (à conserver précieusement) leur sera délivrée et permettra l'inscription à certains examens et concours (BAC, permis de conduire...).

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Les horaires de la médiathèque :

- Lundi, jeudi : 16h30/18h
- Mercredi, samedi : 10h30/12h



ÉLECTIONS
MUNICIPALES

15 et 22 mars
2026

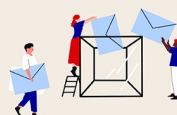
Allons Voter!

1^{er}
tour

15 mars

2^d
tour

22 mars



LE VOTE PAR PROCURATION

Vous n'êtes pas présent le jour du vote ? vous pouvez établir une procuration. Un électeur (mandant) peut donner procuration à un électeur (mandataire) inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire, qui ne peut disposer que d'une procuration établie en France, doit cependant se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Il existe trois façons d'établir une procuration : la procédure partiellement dématérialisée, le formulaire papier, la procédure entièrement dématérialisée.

La téléprocédure « MaProcuration ». Le mandant remplit le formulaire en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr. Le formulaire validé, un code est envoyé au mandant. Il faut alors se rendre dans un commissariat ou gendarmerie pour justifier de son identité, muni de ce code.

La procédure papier. Le mandant télécharge le formulaire [Cerfa n°14952*04](#), le remplit directement sur ordinateur, l'imprime et le dépose dans un commissariat ou une gendarmerie. Il peut aussi remplir un formulaire (n°12668*03) directement dans un commissariat ou une gendarmerie.

Il est désormais possible de faire établir la procuration de façon entièrement dématérialisée, sans avoir à se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie. Cette possibilité n'est ouverte qu'aux personnes disposant d'une carte d'identité au format «carte de crédit» (CNIE), titulaires d'une identité numérique certifiée dans une mairie habilitée.

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil municipal 2026-01 du mardi 17 février 2026

Délibération n°	Objet	Vote
2026-06-01	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2026	Adoption par 13 voix pour et 1 abstention
2026-01-02	Tarifs séjours enfants et jeunes vacances été 2026	Adoption à l'unanimité
2026-01-03	Participation communale aux frais de fonctionnement des écoles extérieures à la Commune : école Diwan de Ploudalmézeau	Adoption à l'unanimité
2026-01-04	Attribution du fonds de concours pour la mise en œuvre du schéma de développement touristique : réfection de l'escalier de Benniget	Adoption par 13 voix pour et 1 abstention
2026-01-05	Adhésion à la prestation RGPD et cybersécurité du CDG 29	Adoption à l'unanimité
2026-01-06	Dénomination de voie : impasse Cosinic	Adoption par 13 voix pour et 1 abstention
2026-01-07	Renouvellement de l'adhésion à l'association Bruded	Adoption par 8 voix pour et 6 abstentions
2026-01-08	Motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité	Adoption à l'unanimité

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La commune recherche actuellement un second référent, bénévole, en appui de l'agent communal en charge de ce suivi.

Les missions du référent communal :

- Identifier et localiser sur la commune les nids de frelons à pattes jaunes en cas de signalement par les habitants ;
- Transmettre les informations en mairie pour intervention d'une entreprise spécialisée en cas de confirmation d'un nid de frelons à pattes jaunes

• Détruire les nids primaires en tout début de saison.
Si vous souhaitez participer activement à la sauvegarde de notre biodiversité, rejoignez le réseau des référents frelons en vous signalant, avant le 2 mars 2026 auprès de la mairie au 02.98.89.82.76 / mairie@saint-pabu.bzh

Une formation aura lieu avec la CCPA au printemps pour acquérir les bons gestes et une connaissance de cette espèce.



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Zone de don au jardin à Plouvien. La commune de Plouvien accueille une zone de don gratuite et conviviale autour du jardinage le **samedi 7 mars de 10h à 12h30** dans son jardin partagé, rue Brizeux.

Vous êtes invités à venir donner ou récupérer des plants, graines, magazines, pots et autres accessoires utiles pour préparer le printemps !

Deux stands gratuits sont également proposés : un stand de réparation d'outils de jardin et un atelier de création de suspension pour plantes.

Gratuit et ouvert à toutes et tous !

Vente de composteurs. À partir de 2026, les ventes de composteurs évoluent pour plus de simplicité et de régularité. Désormais, elles auront lieu **chaque 1^{er} mercredi du mois** au centre technique communautaire de Bourg-Blanc, de 16h30 à 18h.

Prochains rdv : mercredi 4 mars, mercredi 1^{er} avril, mercredi 6 mai, mercredi 3 juin.

Annuaire des marées 2026. Cette année, la communauté de communes a réalisé, dans le cadre du programme Natura 2000, un annuaire des marées. Cet annuaire est co-financé par l'Europe et la région Bretagne.

On y découvre :

- Les horaires des marées
- Les espèces et habitats marins qui peuplent notre côte
- Les bonnes pratiques pour préserver ces écosystèmes remarquables

Vous pouvez le récupérer à l'hôtel de communauté à Plabennec, dans les offices de tourisme (Plouguerneau, Landéda et Lannilis) et dans les mairies des communes littorales.



OFFRES D'EMPLOI

Les offres d'emploi de la Maison de l'Emploi sont mises à jour toutes les semaines.

Consultez-les en ligne : <https://urlz.fr/sWhc>



Besoin d'un emploi ou d'un job saisonnier ?
Venez rencontrer les employeurs qui recrutent près de chez vous !

Entrée libre, venez avec votre CV !

DES CONSEILS PRATIQUES POUR VOS PREMIERS PAS DANS L'EMPLOI
10H ET 11H
Public : 16 - 26 ans
La Mission locale c'est quoi ?
Un job, quand on est mineur

LA MATINÉE DE L'EMPLOI DU PAYS DES ABERS
SAMEDI 14 MARS 2026 De 9h à 12h SALLE DE LA FORGE PLOUVIEN
40 entreprises présentes de tous secteurs

Plus d'informations sur notre site : <https://www.paysdesabers.bzh/> ou France Services Emploi au 02 30 06 00 36.

CONFERENCE SUR LES LANGUES REGIONALES Samedi 28 février à Plouguin

Après un long travail de recherche, la plouguinoise Rozenn Milin, historienne et sociologue, a publié deux livres : "Langues régionales, idées fausses et vraies questions" et "La honte et le châtiment" sur l'interdiction des langues régionales à l'école, et leur recul en France et ailleurs dans le monde. **Elle animera une conférence en français**, en recensant toutes les idées fausses qui circulent sur ces langues et qui leur font beaucoup de tort. Elle donnera des réponses sérieuses avec des arguments scientifiques et constructifs sur leur histoire, leur valeur et leur utilité. L'association Brezhoneg e Bro an Abe-riou organise cette rencontre ouverte à tout public **samedi 28 février à 15h, salle polyvalente de Plouguin**. Degemer mat d'an holl !

j'peux pas, j'ai ...
multisports

Tous les **mercredis** (hors vacances scolaires) de 14h à 17h

GRATUIT
Ouvert à toutes et tous, dès 9 ans !

Rendez-vous à la salle multi activités tous les mercredis (hors vacances scolaires), de 14h à 17h, pour des activités sportives.

Gratuit. Ouvert à toutes et tous à partir de 9 ans.

Contact : sport-jeunesse@saint-pabu.bzh

06.48.35.26.73

A noter !

RESTAURANT MUNICIPAL

Lundi 2	Betteraves vinaigrette Lasagnes bolognaises Mousse chocolat au lait
Mardi 3	Macédoine de légumes bio Beignets au calamar sauce tartare Carottes à la crème bio Fruit
Mercredi 4	Rillettes de poisson et surimi Sauté de porc dijonnaise Haricots beurre provençale Tarte grillée aux pommes
Jeudi 5	Céleri rémoulade bio Couscous, semoule Fruit bio
Vendredi 6	Potage de légumes bio Raviolis végétariens Gâteau bulgare

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ABERS

Nouveaux horaires des offices de tourisme du pays des abers jusqu'au 5 avril :
Plouguerneau : lundi, mardi, vendredi, samedi 9h30-12h et 14h-17h30. Jeudi 9h-12h. Fermé le mercredi et le jeudi après-midi.

Aber Wrac'h-Landéda : vendredi 13h30-17h30/ samedi 9h30-12h et 14h-17h30

Lannilis : lundi fermé, mardi, jeudi et vendredi 9h30-12h, mercredi 9h30-12h et 14h-17h30.

Agenda complet des animations et festivités pour l'hiver : <https://www.abers-tourisme.com/lagenda/agenda/>



Alcool-Assistance Plouvien-Ploudalmézeau

Prochaine réunion mensuelle le **vendredi 13 mars à 20h30** à la halle multifonctions à Ploudalmézeau.

Thème : " s'investir dans l'association "

Réunion ouverte à tous

Renseignements : 06 83 26 51 91

MAISON FAMILIALE DE SAINT-RENAN PORTES OUVERTES

La Maison Familiale de Saint-Renan, 4 route du Mengleuz, organise des **portes ouvertes** les **vendredi 6** (17h-20h) et **samedi 7 mars** (9h-17h) pour présenter au public les formations scolaires et en apprentissage : **4^e - 3^e - CAPA SAPVER** (services aux personnes et vente en espace rural) - **BAC PRO SAPAT** (services aux personnes et animation dans les territoires).

Scolarité en alternance : 50 % en entreprise - 50 % à la MFR.

Découvrez nos actualités sur Instagram - site : www.mfr-strenan.com.

Portes ouvertes suivantes **fin juin 2026** (date à déterminer).



ENSEMBLES PAROISSIAUX

Noroît Loc Majan Saint-Renan

Horaires des messes :

Samedi 28 février à 18h : messes à Portsall et à Milizac.

Dimanche 1^{er} mars à 9h30 : messe à Ploudalmézeau. **A 11h** : messes à Saint-Renan, Porspoder, Plouarzel, Plougonvelin.



ECOLE SAINT-MARTIN

Vous êtes intéressés par une location pour vos événements ? L'école Saint-Martin vous propose une salle pouvant accueillir 60 personnes. Pour toutes informations complémentaires/réservations, vous pouvez contacter Delphine au 06.41.55.47.58.



VOTRE SERVICE
SOCIAL MARITIME

Permanence de Jean-Baptiste Dherbecourt, assistant social auprès des marins du commerce et de la pêche, sur rendez-vous, mairie annexe de Portsall 5 rue du Stréjou. Tél 02 98 43 44 93 - brest@ssm-mer.fr

LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS

7 défibrillateurs sont installés aux endroits suivants :

- Longère du presbytère au Bourg
- Espace Roz Avel, rue de Roz Avel
- Pôle nautique du Stellac'h
- Salle Ganaoc, rue de Benniget
- Place Tevenn ar Reut
- Complexe sportif, rue du Stade
- Maison des Abers, rue de Tariec



Le camping de l'Aber Benoît a également un défibrillateur.

Correspondants de presse

Ouest France : Maud LE CHAPELAIN

06.25.45.75.00 localier.maud@gmail.com

Le Télégramme : Véronique FOLL

07.61.38.73.97 verofoll0301@gmail.com

Pharmacie de garde

Informations actualisées en appelant le 3237

Les petites annonces

LE THALASSA - BAR - TABAC - RESTAURANT - FDJ - PMU. Notre établissement est fermé jusqu'au 1^{er} mars 2026 inclus. La réouverture se fera à partir du lundi 2 mars 2026 aux horaires habituels.

La boutique AU CŒUR DES ÉPICES vous accueille tous les jeudis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30. Découvrez une belle sélection d'épices, des mélanges savoureux, des poivres rares, ainsi que des coffrets cadeaux et des délicieux chocolats aux épices. De quoi parfumer vos plats... et faire plaisir autour de vous ! Contact 06.73.14.88.71.